

Bon No: 001254502	1ere Gachée: 07:53 (1) Quantité: 0.25 m3	Date: 26/02/2026 référence commande(2):	Zone: SOUS CENTRALI	
client: 1600 chantier: 1600001	TC CONSTRUCTION DIVERS	344 RUE DU LUTTEAU 59970 Fresnes-sur-Escaut	Véhicule: 107 LUI - MEME	CLIENT CLIENT
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
07:53				température: TEMPERATURE : 9° vitesse du vent: validité:
code Béton 200	désignation(6)(8) MORTIER S.A.B.M	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure consistance(7) Dmax 0/4
ciment(type et classe) CEM I 52.5 N CE NF	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale MORTIER STABILISE				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE REP			NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:		

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN